

## **Séance du 29.04.2021**

### **Nomination du directeur des écoles Ayent/Arbaz**

Avec le départ à la retraite de M. Roland Métrailler en fin d'année scolaire, le poste de directeur des écoles a été mis au concours en février dernier.

Le CC nomme M. Matthieu Emery au poste de directeur des Ecoles d'Ayent-Arbaz.

M. Emery, âgé de 38 ans, est au bénéfice d'une solide expérience professionnelle, inclus un petit passage hors enseignement à l'OFSP à Berne. Fortement ancré et impliqué socialement, sa personnalité stable, agréable et rayonnante a convaincu la commission de recrutement et le CC.

### **Structure Naftaline : engagement de personnel**

Le CC décide l'engagement des personnes suivantes :

- Morgane Follonier-Theytaz, domiciliée à Vex, comme éducatrice de l'enfance dès le 1<sup>er</sup> juin 2021. Taux d'activité 60 %.
- Jessica Massy, domiciliée à Réchy, comme éducatrice de l'enfance dès le 21 juin 2021. Taux d'activité 100 %.

### **Promenade d'école**

Le CC décide d'attribuer un montant de Fr. 20.00 à chaque élève pour financer la promenade d'école de fin d'année scolaire.

## **Séance du 12.05.2021**

### **Engagement d'un adjoint à la direction des écoles**

Mme Mylène Grange était jusqu'à présente adjointe à la direction pour le centre scolaire d'Arbaz. Suite à sa décision de réduire son temps de travail et d'abandonner son rôle d'adjointe, le CC nomme M. Grégory Parchet comme adjoint primaire pour Ayent et Arbaz.

M. Parchet occupait déjà cette fonction d'adjoint primaire pour Ayent depuis une année.

### **Cité de l'énergie**

Une banderole "Cité de l'énergie" sera posée sur le bâtiment de la télécabine et une autre sur le bâtiment de l'ancien télésiège de Pralan. Télé Anzère SA a donné son accord.

## **Séance du 27.05.2021**

### **Subvention achat vélos électriques**

Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 10 mai 2021, la commune d'Ayent a versé des subventions de Fr. 13'046.40.

### **Délivrance d'une autorisation d'exploiter**

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à M. Cédric Bouyer pour l'Atelier des Gourmets sis à Botyre.

### **Achat d'un véhicule pour le service des travaux publics**

Le CC décide d'acheter un nouveau véhicule auprès du Garage Philippe Gaudin. Il s'agit d'un Mitsubishi L200 2.2 DID Value Double Cabine. Le prix est de Fr. 31'000.00 TTC.

Cette offre est la plus avantageuse.

### **Nomination de l'organe de révision**

La fiduciaire Gefima SA a effectué la révision des comptes communaux durant une période législative. En principe, l'organe de révision fonctionne durant 2 législatures.

Le CC décide de proposer au Conseil général la nomination de la fiduciaire Gefima SA comme organe de contrôle pour la période 2021-2024.

### **Jumelage**

Selon un courrier de la Mairie de St-Brévin, les festivités prévues pour célébrer le 20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage sont reportées compte tenu de la situation sanitaire.

## **Séance du 10.06.2021**

### **Engagement d'une enseignante spécialisée primaire / CO**

Le CC préavise favorablement l'engagement de Mme Christine Savioz comme enseignante spécialisée à temps partiel pour les écoles d'Ayent/Arbaz, école primaire et CO.

### **Anzère Tourisme SA**

M. Damian Indermitte a présenté sa démission de son poste de directeur d'Anzère Tourisme SA.

### **Anzère Spa & Wellness SA**

Compte tenu des restrictions imposées dans le cadre de la pandémie en cours, Anzère Spa & Wellness SA a décidé de ne pas ouvrir pour le moment. Une ouverture impliquerait un risque financier trop important. Une nouvelle analyse sera faite en fonction des décisions du Conseil fédéral.